



LOCATION MATÉRIEL DE SHI À LA STATION

Tarifs préférentiels, matériel de gamme standard. À votre demande, le loueur peut vous proposer des équipements de gamme supérieure avec supplément. **Une carte d'identité (ou passeport) est demandée en caution pour toute location.** Le matériel n'est pas assuré en cas de perte, de casse ou de vol. Consigne à la station. Règlements acceptés : chèques-vacances, carte bancaire, espèces.

	1/2 j	1 j	2 j	3 j	4 j	5 j	6 j
SHI ALPIN (ENFANT)							
Baby (0,70 à 1,10 m)	5 €	7 €	12 €	16 €	20 €	24 €	28 €
Junior initiation (1,20 à 1,50 m)	6 €	8 €	14 €	20 €	26 €	31 €	36 €
Junior loisirs (1,30 à 1,50 m)	7 €	10 €	19 €	27 €	34 €	41 €	47 €
SHI ALPIN (ADULTE)							
Initiation (niveau débutant)	12 €	16 €	29 €	41 €	53 €	64 €	74 €
Loisir (niveau moyen)	13 €	17 €	34 €	47 €	60 €	73 €	86 €
Dynamique (bon niveau)	16 €	21 €	41 €	59 €	77 €	94 €	110 €
Premium (niveau très bon)	17 €	23 €	44 €	63 €	83 €	102 €	119 €
CHAUSSURES SHI ALPIN							
Initiation junior (du 24 au 35)	3 €	4 €	7 €	10 €	13 €	16 €	19 €
Initiation adulte (du 36 au 50)	5 €	7 €	13 €	18 €	22 €	26 €	30 €
Dynamique adulte (du 36 au 50)	7 €	9 €	16 €	22 €	28 €	34 €	40 €
SNOWBOARD							
Junior < 1,38 m	7 €	10 €	19 €	27 €	34 €	41 €	47 €
Adulte initiation	12 €	16 €	29 €	41 €	53 €	64 €	74 €
Boots initiation	5 €	7 €	13 €	18 €	22 €	26 €	30 €
CASQUE							
LUGÉ À VOLANT	5 €	7 €	10 €	14 €	17 €	20 €	23 €
CASIER À SHIS	3 €	4 €	8 €	11 €	14 €	17 €	20 €

NIVEAUX DES COURS COLLECTIFS ESF

ENFANTS	
Pioupou	J'ai 3 ou 4 ans, je n'ai jamais skié.
Oursou	J'ai 5 ou 6 ans, je ne sais pas encore skier. J'ai éventuellement suivi le cours Pioupou.
Flocon	J'ai obtenu l'oursou. J'ai skié en autonomie en dehors du jardin d'enfants.
Débutant 7-12 ans	J'ai entre 7 et 12 ans. Je n'ai jamais skié.
1^{re} étoile	J'ai obtenu mon flocon. J'évolue en autonomie en virages chasse-neige.
2^e étoile	J'ai obtenu ma 1 ^{re} étoile. J'évolue en virages élémentaires : virages chasse-neige terminés en dérapage skis parallèles.
3^e étoile	J'ai obtenu ma 2 ^e étoile. J'évolue en virages élémentaires affinés. Je maîtrise le dérapage en biais et le pas de patineur de base.
Étoile de Bronze	J'ai obtenu la 3 ^e étoile. J'évolue en virages de base skis parallèles. Je maîtrise le schuss et les prises de carre. Je skie en parallèle sur les pistes rouges.
Étoile d'or	J'ai obtenu l'étoile de bronze. Je skie en parallèle (godilles et grands virages) sur pistes noires. Je skie en slalom sur toutes neiges et terrains variés.
Cours compétition	J'ai obtenu l'étoile d'or. J'aime le slalom et la vitesse en ski. Je souhaite m'initier à la compétition et au ski sous toutes ses formes.

ADULTES (À PARTIR DE 13 ANS)		
	NIVEAU REQUIS	OBJECTIFS DU NIVEAU
Débutant	Je n'ai jamais skié.	Se familiariser avec le matériel et la neige. Équilibre en glissement sur le terrain lisse en pente faible, virages chasse-neige. Contrôle de la vitesse par des trajectoires serpentine. Utilisation des remontées mécaniques.
Classe 1	Je fais des virages en chasse-neige.	Descente en virages élémentaires sur pentes faibles à moyennes. Trace directe élémentaire. Dérapages élémentaires : arrondis, en biais. Pas tournants glissés vers l'amont.
Classe 2	J'enchaîne des virages élémentaires (skis convergents avec une fin de virage dérapée en skis parallèles). Je commence à dérapier.	Descente en virages parallèles de base sur pentes moyennes et variées. Trace directe de base. Dérapages et festons de base. Godilles de base.
Classe 3	Je descends en virages parallèles de base. Je peux réaliser une godille de base et je contrôle mes dérapages.	Descente en virages perfectionnés sur tous types de pistes. Trace directe perfectionnée. Godille perfectionnée. Initiation au ski toutes neiges, tous terrains.

Édité par le Département du Val-de-Marne - Direction de la communication/audio graphique - Photos : Alan Bachelier, Jéopictures - Imprimerie départementale - Décembre 2022.




Guébriant
VILLAGES VACANCES
 ★ ★ ★

TARIFS
PRESTATIONS

HIVER 2022-2023

Prestations supplémentaires sur place, non incluses dans le coût du séjour. Ces informations et tarifs sont communiqués à titre indicatif par nos partenaires et ne sont pas contractuels.

TARIFS DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE VILLAGE

(tarifs non contractuels, sous réserve de changements d'activités)

	Quotient familial tarifs T1 à T3	Quotient familial tarifs T4 à T7	Hors Val-de-Marne
DEMI-JOURNÉE			
Randonnée d'oxygénation	1 €	2 €	4 €
Randonnée	2 €	5 €	8 €
Randonnée raquette	3 €	6 €	9 €
Excursion*	4 €	6 €	8 €
Excursion avec visite guidée	7 €	9 €	11 €
JOURNÉE			
Randonnée ou randonnée raquette	4 €	8 €	10 €
Excursion*	7 €	12 €	16 €
Excursion avec visite guidée	10 €	15 €	21 €
Mur escalade et rando découverte du dimanche après-midi	Gratuit		
ACTIVITÉS DES CLUBS ENFANTS**	Gratuit		
ESPACE BIEN-ÊTRE			
Séance de massage - 30 minutes	25 €	25 €	25 €
Séance de massage - 45 minutes	35 €	35 €	35 €
Séance de massage - 60 minutes	50 €	50 €	50 €
Séance de sauna - 45 minutes (paignoirs et tongs fournis, maillot de bain obligatoire)	3 €	9 €	12 €

* Pas de gratuité pour les enfants sur les excursions.

** Les activités sont gratuites dans le cadre des clubs enfants. En cas d'inscription et de non-participation, 1 € est cependant demandé à la famille. L'inscription est ferme et définitive. Seule l'annulation par le Village vacances pourra donner lieu à report ou remboursement.

TARIFS ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS (ESF) PASSY PLAINE-JOUH

COURS COLLECTIFS	
Vacances de Noël et de février 6 cours de 2 heures, médaille incluse Tarifs par personne	
Ski alpin Enfants (- de 12 ans) et adultes	145 €
Snowboard Enfants (+ de 7 ans) et adultes	145 €
ASSURANCE SKI En vente à la station Tarifs par personne à titre indicatif	
1 jour	3,20 €

COURS PARTICULIERS	
Cours de 1 heure Tarifs pour l'ensemble des participants	
Ski alpin/Snowboard	
1 à 2 personnes	50 €
3 à 5 personnes	70 €
6 à 8 personnes	80 €

Vous pouvez réserver vos cours en ligne sur : esfpassy.com

FORFAITS REMONTÉES MÉCANIQUES DOMAINE DE PLAINE-JOUH

Seul les forfaits ci-dessous sont vendus au Village vacances.

VAL-DE-MARNE							
	1 demi-journée	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
REMONTÉES MÉCANIQUES (ESPACE « LUTINS » INCLUS)							
De 5 à 15 ans	14,80 €	16 €	29,60 €	42,40 €	55,20 €	67,20 €	76 €
De 16 à 69 ans	16,80 €	18,40 €	33,60 €	48,80 €	62,40 €	76 €	89,60 €
De 70 à 79 ans	14,80 €	16 €	29,60 €	42,40 €	55,20 €	67,20 €	76 €
ESPACE « LUTINS » (SEULEMENT)							
De 2 à 15 ans	–	6,40 €	10,40 €	13,60 €	16,80 €	20 €	22,40 €
ESPACE « LUTINS » + TAPIS ROULANT GYRÈTE							
De 15 à 79 ans	–	8,80 €	16 €	24 €	32 €	39,20 €	–

HORS VAL-DE-MARNE							
	1 demi-journée	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
REMONTÉES MÉCANIQUES (ESPACE « LUTINS » INCLUS)							
De 5 à 15 ans	18.50 €	20 €	37 €	53 €	69 €	84 €	95 €
De 16 à 69 ans	21 €	23 €	42 €	61 €	78 €	95 €	112 €
De 70 à 79 ans	18.50 €	20 €	37 €	53 €	69 €	84 €	95 €
ESPACE « LUTINS » (SEULEMENT)							
De 2 à 15 ans	–	8 €	13 €	17 €	21 €	25 €	28 €
ESPACE « LUTINS » + TAPIS ROULANT GYRÈTE							
De 15 à 79 ans	–	11 €	20 €	30 €	40 €	49 €	–

2-4 ans Domaine skiable gratuit sauf Lutins.
+ de 80 ans Intégralité du domaine skiable gratuit.

COMMENT CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

Le département utilise le « quotient familial » pour déterminer le montant de votre participation financière au coût du séjour en fonction de votre situation personnelle. Votre quotient familial équivaut à votre revenu mensuel net imposable divisé par votre nombre de parts.

Pour le calculer, rien de plus simple !

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition qui indique votre dernier revenu imposable et suivez l'exemple :

$$\frac{\text{Revenu annuel imposable}}{12 \text{ mois}} = \text{revenu mensuel imposable}$$

$$\frac{\text{Revenu mensuel imposable}}{\text{Nombre de part de votre foyer imposable}} = \text{tranche de quotient mensuel}$$

Exemple

Revenu net imposable annuel d'un couple avec 2 enfants : **18 000 €**

$$\frac{18\,000 \text{ €}}{12} = 1\,500 \text{ €}$$

$$\frac{1\,500 \text{ €}}{4 \text{ parts}} = 375 \text{ €} = \text{Tranche de quotient T1}$$

Attention :

une personne compte pour une part, qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un enfant.
Une part supplémentaire est attribuée aux personnes qui vivent seules et aux familles monoparentales.